

**TECHNICIEN D'EXPLOITATION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET ÉVÈNEMENTIELS (NIVEAU 4)
RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION**

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

La certification est composée de 3 blocs de compétences obligatoires et d'un bloc de compétences optionnel à choisir parmi 2.

Bloc 1 : Gérer la préparation, l'installation technique, le démontage et la maintenance des équipements culturels ou évènementiels

- A1-** Collecte et préparation des différents équipements (son, lumière, vidéo, électricité, structures et machinerie).
- A2-** Conditionnement et transport des équipements.
- A3-** Préparation technique du plateau scénique.
- A4-** Démontage du plateau technique, conditionnement et maintenance des équipements.

Bloc 2 : Installer et configurer le système de sonorisation

- A5-** Déconditionnement, vérification et installation des équipements « son ».
- A6-** Câblage et raccordement au réseau électrique des différents équipements et périphériques du système de sonorisation.
- A7-** Configuration, tests et réglages de la chaîne de diffusion du son.
- A8-** Intervention et adaptation technique lors d'une conduite « son ».

Bloc 3 : Installer et configurer la chaîne lumière et la projection-vidéo

- A9-** Déconditionnement, vérification et installation des équipements « lumière et vidéo ».
- A10-** Réalisation des câblages des systèmes lumière et de projection-vidéo.
- A11-** Configuration, tests et réglages du système d'éclairage et de projection vidéo pour la scène, le plateau ou la salle.
- A12-** Intervention et adaptation technique lors d'une conduite « lumière et vidéo ».

<p>Bloc 4 optionnel : Mettre en œuvre les réseaux audiovisuels et interphonies des régies techniques (son, lumière et vidéo) pour les spectacles/événements</p>	<p>Bloc 5 optionnel : Assurer la mise en œuvre d'une projection cinématographique (équipements et réseaux)</p>
<p>A13- Installation et suivi d'une infrastructure réseau audiovisuelle selon un plan détaillé. A14- Test et réglage de la configuration du réseau audiovisuel avec les différents équipements du son, de la lumière et de la vidéo projection. A15- Installation d'un réseau de communication audio (interphonie) entre les différentes régies techniques.</p>	<p>A16- Préparation et maintenance des équipements techniques d'une projection cinématographique. A17- Gestion des médias et infrastructure de données. A18- Conformité et mesure de la qualité technique avant et pendant la projection.</p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1- Gérer la préparation, l'installation technique du plateau, le démontage et la maintenance des équipements culturels et évènementiels.			
A1- Collecte et préparation des différents équipements (son, lumière, vidéo, électricité, structures et machinerie).	<p><i>Selon le planning prévu et la liste fournie par le régisseur ou le chef de parc :</i></p> <p>1C1- IDENTIFIER et COLLECTER les différents équipements techniques (son, lumière, vidéo, machinerie, structures, éléments de câblages) nécessaires à la prestation en s'assurant de leur disponibilité de manière à lister les équipements manquants.</p> <p>1C2- Afin de satisfaire à la bonne mise en œuvre des régies techniques, ALERTER sa hiérarchie pour l'approvisionnement des éléments manquants auprès des fournisseurs (loueurs, prestataires de services...) en ayant au préalable défini le délai optimal d'approvisionnement en lien avec le planning fixé.</p> <p>1C3- En ayant suivi l'approvisionnement, PRÉPARER les équipements et VÉRIFIER leur adéquation avec la liste fournie pour préparer dans les délais leur transport sur le lieu de la prestation.</p>	<p>Compétences évaluées : 1C1 à 1C5 Type : Mise en situation collective professionnelle simulée en centre – épreuve pratique donnant lieu à une évaluation individuelle par un jury professionnel.</p> <p>Modalité : à partir d'une étude de cas basée sur un projet réel ou fictif d'un spectacle/évènement, le candidat, à partir d'un planning, d'une liste d'équipements et d'un parc matériel mis à sa disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prépare les équipements dans le temps imparti, - Identifie les équipements manquants et en établit une liste à l'attention du Responsable « magasin », - Organise le conditionnement des équipements, - Procède au chargement et au déchargement sur un lieu désigné. 	<p><u>La cohérence entre la liste fournie et le planning est établie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun équipement disponible n'est omis. ▪ La liste des équipements manquants est conforme au stock disponible. ▪ Le matériel collecté répond aux caractéristiques indiquées sur la liste. ▪ La procédure pour déclencher et suivre l'approvisionnement des éléments manquants est ajustée au planning et correctement suivie. ▪ Le temps imparti pour préparer les équipements est respecté. <p><u>La méthodologie est rigoureuse :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le conditionnement des équipements est bien organisé et méthodique, - La signalétique des équipements est appliquée et conforme au lieu d'installation, - La sécurité des équipements est assurée, - Le chargement s'opère avec fluidité et est optimisé, - La sécurité des personnes, en particulier celles en situation de handicap, est prise en compte, - Les gestes et postures de travail liées à la manipulation de charges lourdes sont respectés.
A2- Conditionnement et transport des équipements.	<p>1C4- Dans le respect des délais impartis, PROCÉDER au conditionnement des équipements en les répartissant dans des rangements mobiles adaptés et en appliquant une signalétique conforme à leur future implantation pour sécuriser les différentes étapes liées au transport et à leur installation.</p> <p>1C5- CHARGER les équipements de manière à en optimiser le transport, le déchargement et le montage technique tout en veillant au respect des consignes de sécurité en particulier des gestes et postures du travail pour la manipulation de charges lourdes et pour les personnes en situation de handicap.</p>		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3- Préparation technique du plateau scénique.</p>	<p><i>Sous l'autorité du régisseur « plateau » et des autres régies, seul ou en équipe et dans le respect du temps imparti et du plan d'implantation défini avec les artistes :</i></p> <p>1C6- IDENTIFIER les points de raccordements électriques et les consignes d'exploitation des différents réseaux numériques afin d'anticiper l'installation opérationnelle des différentes régies techniques (son, lumière et vidéo).</p> <p>1C7- DISPOSER les différents équipements son, lumière et vidéo selon le plan de scène ainsi que les câbles électriques adéquats avant toute mise en tension, en respectant les normes de sécurité NF C 18-510 en vigueur et muni d'un équipement de protection individuelle (EPI) afin d'assurer le travail et l'exploitation en toute sécurité.</p> <p><i>Tout en veillant aux règles de sécurité et de prévention des risques, sous la responsabilité des régisseurs et les consignes données :</i></p> <p>1C8- PROCÉDER aux accroches sol et hauteur afin d'implanter les éléments de décors (pendrillons, frises, cycloramas, taps...) ainsi que les structures pour les futurs matériels dédiés au système d'éclairage, de vidéo et de sonorisation en respectant les points d'accroche sol/hauteur retenus, en utilisant les nœuds d'attache adaptés et en mobilisant les engins et plateformes mobiles élévatrices de personnes.</p> <p>1C9- ORGANISER le rangement et le stockage des équipements et des matériels sur le lieu en anticipant les éventuels problèmes logistiques afin de respecter le plan d'évacuation.</p> <p>1C10- PARTICIPER, sur directives du régisseur plateau, à des manœuvres simples afin de tester et d'assurer des effets de machinerie pendant le spectacle.</p>	<p>Compétences évaluées : 1C6 à 1C15 Type : Mise en situation professionnelle collective simulée en centre – Epreuve pratique donnant lieu à une évaluation individuelle par un jury professionnel.</p> <p>Modalité : à partir d'une étude de cas basée sur un projet réel ou fictif d'un spectacle/événement, selon les consignes données par « le régisseur » (membre du jury), le candidat dans le temps imparti :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repère les points de raccordements électriques en fonction des matériels à raccorder, - Positionne les équipements et les câbles électriques adéquats pour une mise en tension ultérieure, - Repère sur le plan le positionnement des pendrillons, frises et cycloramas et procède au montage de l'équipement demandé, - Puis sur les consignes du jury, dirige une manœuvre simple en condition simulée de spectacle. - Met les équipements hors tension, - Procède au démontage du plateau scénique et conditionne les équipements afin de les restituer au parc matériel. 	<p><u>La gestion de l'installation technique des équipements est rigoureuse et respectueuse du plan de scène :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les points de raccordements électriques pour l'installation des régies sont bien identifiés, ▪ Les consignes sont correctement appliquées, ▪ Les équipements (matériels et câblages) sont déposés conformément à leur signalétique ainsi qu'à leur usage, ▪ Les points d'accroche sol et hauteur pour les équipements son, lumière et vidéo sont clairement identifiés et marqués, ▪ Les câbles électriques sont en nombre suffisants et permettent de garantir l'ensemble des raccordements nécessaires, ▪ Les équipements sont installés dans le respect des normes de sécurité en vigueur, ▪ Les EPI sont portées et correctement utilisées. <p><u>L'installation de la machinerie et des structures est correctement anticipée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La sécurité de la scène est garantie, ▪ Les équipes travaillent efficacement et en bonne intelligence, ▪ Les points d'accroche sol et hauteur sont en cohérence avec le positionnement des éléments de structures « plateau ». ▪ La scène est correctement équipée selon les éléments de machinerie et de décors demandés et répond aux exigences artistiques du spectacle. <p><u>En condition de spectacle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La manœuvre est fluide et répond à la dimension artistique, ▪ L'effet de machinerie a été effectué en toute sécurité et selon les consignes reçues.
<p>A4- Démontage du plateau scénique, conditionnement, transport et maintenance des équipements.</p>	<p>1C11- METTRE hors tension les équipements techniques dans un ordre logique en respectant les préconisations de sécurité électrique afin de prémunir tout risque d'accident et/ou d'endommagement du matériel.</p> <p>1C12- NETTOYER et REMETTRE à plat l'espace scénique en démontant les différents équipements (son, lumière, vidéo) ainsi que les structures de décor et d'accroches afin de libérer le plateau/la salle et le/la restituer dans sa configuration initiale.</p>		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>1C13- Après avoir vérifié qu'ils sont bien tous répertoriés, RECONDITIONNER les équipements en réutilisant les rangements adaptés et selon les procédures habituelles en vue de leur transport et de leur réintégration dans le parc matériel d'origine.</p> <p><i>Après déconditionnement et avant de procéder à leur stockage :</i></p> <p>1C14- En testant les équipements utilisés pendant la prestation, VÉRIFIER leur bon état de fonctionnement et PRODUIRE une fiche « maintenance » afin de signaler les éventuels dysfonctionnements ou défaillances nécessitant un suivi par le « fournisseur ».</p> <p>1C15- Pour les pannes légères, ASSURER la maintenance de 1^{er} niveau en remplaçant les éléments défectueux dans le respect des préconisations constructeurs et normes de sécurité pour garantir le fonctionnement attendu.</p>	<p>- Teste un matériel choisi en amont par le jury et selon la nature de la panne, produit soit une fiche de maintenance soit assure des réparations de 1^{er} niveau.</p>	<p><u>A l'issue du spectacle :</u> Les procédures de démontage sont opérées en totalité et fidèlement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les consignes de sécurité sont appliquées, tous les points de contrôle sont vérifiés, ▪ l'inventaire des éléments à reconditionner est exhaustif, précis et exploitable, ▪ la vérification de l'état de fonctionnement des équipements est menée avec rigueur. ▪ les dysfonctionnements sont identifiés et le niveau de traitement est adapté à la défaillance constatée, ▪ la fiche de maintenance est correctement renseignée, ▪ la maintenance de 1^{er} niveau est opérée dans le respect des préconisations du constructeur.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
2- Installer et configurer le système de sonorisation			
A5- Déconditionnement, vérification et installation des équipements « son ».	<p><i>Sur les consignes du régisseur son, dans le respect du temps imparti et du schéma d'implantation :</i></p> <p>2C1- Après avoir déconditionné les équipements dédiés à la chaîne du son, VÉRIFIER l'état de fonctionnement du matériel et les éléments de connectique nécessaires à son installation afin de garantir la diffusion sonore du spectacle / événement.</p> <p>2C2- S'ASSURER que le plateau technique a correctement été monté en vérifiant les structures et les points d'accroche conformément aux consignes indiquées sur le plan de scène et la feuille de patch « son » pour procéder à l'installation du matériel « son »</p> <p>2C3- En tenant compte des autres corps de métier (lumière, vidéo, machinerie...), PROCÉDER au montage des équipements et à l'accroche du système de diffusion du son dans le respect des normes du travail en hauteur et de prévention des risques afin de garantir la sécurité des personnes et des matériels.</p>	<p>Compétences évaluées : 2C1 à 2C10</p> <p>Type : Mise en situation professionnelle collective simulée en centre – Epreuve pratique donnant lieu à une évaluation individuelle par un jury professionnel.</p> <p>Modalité : Dans le temps imparti, à partir du synoptique et des consignes fournis, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installe les éléments nécessaires à la captation et à la diffusion sonore de l'évènement, - Procède à l'accroche des haut-parleurs et amplificateurs. 	<p><u>Les étapes d'installation sont abordées dans un ordre cohérent :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'état des équipements dédiés à la chaîne son est examiné avec attention avant leur installation, ▪ Les normes d'accroche sont totalement respectées et garantissent la sécurité des personnes et du matériel, ▪ Les normes de travail en hauteur sont appliquées, ▪ Les contraintes des autres corps de métier sont prises en compte et la communication est fluide et efficace, ▪ La feuille de patch « son » est respectée et l'installation visant la captation et la diffusion sonore est conforme au plan de scène fourni. ▪ L'installation a été testée avant sa mise en tension,
A6- Câblage et raccordement au réseau électrique des différents matériels, équipements et périphériques du système de sonorisation.	<p><i>En respectant le synoptique (schéma de câblage) fourni et dans les délais impartis,</i></p> <p>2C4- ASSURER le câblage du système de sonorisation en régie, sur scène, en studio, sur le plateau..., en considérant les contraintes d'espace et de sécurité afin qu'il soit conforme aux consignes données et opérationnel.</p> <p>2C5- INSTALLER les systèmes de diffusion « façade » et « retour » en câblant les hauts parleurs et les amplificateurs afin de garantir la qualité d'écoute du public et celle des artistes.</p> <p>2C6- Dans le respect des préconisations de sécurité électrique NF C 18-510, RACCORDER le système de sonorisation au réseau électrique en respectant la disposition et la numérotation des lignes de retours définies sur la feuille de patch ainsi que les différents filtres et processeurs afin de permettre la bonne diffusion « façade » et « retour ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Raccorde au réseau électrique les éléments nécessaires à la diffusion sonore du spectacle/évènement, - Réalise la configuration selon les consignes fournies de tous les éléments de la chaîne son du plateau et des régies, - Teste les différentes lignes de son - Procède aux changements en cas de panne, - Opère, à la demande du jury, un changement de plateau simple. 	<p><u>Le système de sonorisation est raccordé et mis sous tension dans un ordre cohérent :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ il respecte le synoptique fourni, ▪ les contraintes d'espace et de sécurité ont bien été prises en compte, ▪ l'ensemble des équipements face/retour sont tous correctement implantés, ▪ ils fonctionnent de manière optimale, ▪ les tests de ligne (line check) sont effectués selon les consignes fournies, ▪ l'analyse des tests est effectuée et reportée au jury. <p>le raccordement électrique est opérationnel et conforme aux calculs opérés.</p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A7- Configuration, tests et réglages de la chaîne de diffusion du son.	<p><i>Pour répondre aux exigences artistiques formulées et sous l'autorité du régisseur son :</i></p> <p>2C7- APPLIQUER les consignes de configuration formulées par le régisseur son en reliant entre eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les systèmes de diffusion (façade et retours), ○ Les consoles, ○ Les différentes sources sonores (micros, amplis, enregistreurs...), ○ Et leur exploitation via le matériel dédié (réseau audionumérique, enceintes, ...), <p>de manière à garantir la qualité sonore du spectacle/événement aussi bien côté public que côté « artistes ».</p> <p>2C8- TESTER les différentes lignes de son afin de détecter les dysfonctionnements et procéder aux réglages nécessaires de manière à permettre une sonorisation optimale de l'évènement.</p>		
A8- Intervention et adaptation technique lors d'une conduite « son ».	<p>2C9- Afin d'assister le régisseur « son », MENER les interventions techniques et scéniques prévues en ayant au préalable compris les directives nécessaires à la conduite son du spectacle/événement.</p> <p>2C10- GÉRER les changements de plateaux (placement des micros et des amplis, passages de câble...) afin de garantir un déroulement fluide de la prestation.</p>		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
3- Installer et configurer la chaîne lumière et la vidéo-projection			
A9- Déconditionnement, vérification et installation des équipements lumière et vidéo.	<p><i>Sur les consignes du régisseur lumière/vidéo, dans le respect du temps imparti et sur la base des documents techniques :</i></p> <p>3C1- En respectant les gestes et postures de travail pour la manipulation des charges lourdes, RÉPARTIR le matériel et les câbles nécessaires sur le plateau/scène/salle afin d'en optimiser le montage.</p> <p>3C2- Après vérification des structures recevant le système lumière, ACCROCHER et RÉGLER les projecteurs traditionnels à l'aide des dispositifs d'accroches lumière (machinerie contrebalancée, perches motorisées...) afin de garantir l'éclairage souhaité tout en respectant les règles de sécurité liées au travail en hauteur.</p> <p>3C3- Après avoir accroché les projecteurs asservis, VALIDER la correspondance entre le plan de feu et l'implantation réelle des projecteurs afin de permettre le bon éclairage de l'évènement/spectacle.</p> <p>3C4- INSTALLER les éléments de la chaîne vidéo en veillant à bien les raccorder ensemble pour optimiser le cadrage de la projection et ainsi garantir une image adéquate et bien placée.</p>	<p>Compétences évaluées : 3C1 à 3C12 Type : Mise en situation professionnelle collective simulée en centre – Epreuve pratique donnant lieu à une évaluation individuelle par un jury professionnel.</p> <p>Modalité : Dans le temps imparti, à partir du synoptique fourni et des consignes données pour la chaîne lumière et la chaîne vidéo, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implante et règle les projecteurs traditionnels, - Installe les projecteurs asservis selon le plan de feu, - Implante, monte et relie les éléments de la chaîne vidéo entre eux. - Raccorde la chaîne lumière et la chaîne vidéo au réseau électrique et les met en tension, - Relève et délimite les zones d'éclairage ainsi que les gradations souhaitées pendant la prestation, 	<p><u>Les étapes d'installation sont abordées dans un ordre cohérent :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'état des équipements dédiés à la chaîne lumière et vidéo est examiné avec attention avant leur installation, ▪ Les normes d'accroche sont totalement respectées et garantissent la sécurité des personnes et du matériel, ▪ Les normes de travail en hauteur sont appliquées, ▪ Les contraintes des autres corps de métier sont prises en compte, ▪ Les matériels d'éclairage et de vidéo respectent une installation logique et sécurisée, ▪ les réglages des projecteurs traditionnels sont correctement opérés, ▪ l'accroche des équipements d'éclairage et de vidéo projection est conforme aux emplacements demandés (hauteur des perches et/ou des pieds de projecteurs...) ▪ le raccordement des projecteurs est conforme au plan de feu fourni. <p><u>Les chaînes lumière et vidéo sont raccordées et mises sous tension dans un ordre cohérent :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le synoptique fourni a été respecté, ▪ les contraintes d'espace et de sécurité ont bien été prises en compte, ▪ les consignes émises par les régisseurs sont suivies et appréhendées correctement, ▪ les protocoles de commandes des installations d'éclairage ont correctement été câblés,
A10- Réalisation des câblages des systèmes lumière et vidéo.	<p><i>En respectant le synoptique fourni, dans les délais impartis et sous l'autorité du régisseur :</i></p> <p>3C5- Afin d'assurer l'alimentation de tous les équipements « lumière » et « vidéo », EFFECTUER le montage de la distribution électrique dans le respect des préconisations de sécurité électrique NF C 18-510 visant à garantir la sécurité des personnes et des matériels.</p> <p>3C6- GÉRER la distribution électrique des régies lumière et vidéo en veillant à bien raccorder l'ensemble des équipements aux consoles de contrôle lumière et vidéo afin de garantir le bon déroulement du spectacle / évènement.</p>		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A11- Configuration pour tests et réglages du système d'éclairage et vidéo-projection de la scène, du plateau ou de la salle.</p>	<p>3C7- En appliquant les consignes du régisseur lumière/vidéo, CONFIGURER techniquement la régie « Lumière » en testant les lignes de gradateurs des projecteurs après avoir câblé les protocoles de commandes des installations d'éclairage afin de disposer d'une régie fonctionnelle.</p> <p>3C8- RÉGLER le cadre de projection et la mise au point du vidéoprojecteur en sélectionnant dans les menus du vidéoprojecteur (sources, réglages de l'image...) les paramètres adéquats pour répondre au cahier des charges.</p> <p>3C9- En s'appuyant sur la « feuille de route » (workflow) visant la bonne coordination des éléments visuels du spectacle/événement, VÉRIFIER la qualité de la projection pendant les répétitions afin d'identifier les éventuels dysfonctionnements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Règle et commande les différents projecteurs pour que les plans lumière puissent être réalisés dans les meilleures conditions, - Règle le vidéoprojecteur et vérifie que les éléments visuels à projeter sont conformes au cahier des charges fourni, - Assure les modifications dues à un changement de plateau, - Participe à une manipulation d'effets lumière ou réalise une conduite vidéo depuis un switch. 	<p><u>Les régies « Lumière » et « vidéo » sont configurées et finalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le passage des câbles permet une circulation fluide et sécurisée, ▪ L'alimentation électrique de toutes les composantes de la chaîne « Lumière » et de la chaîne « vidéo » est vérifiée, ▪ L'allumage des projecteurs est opéré et testé, ▪ Les zones d'éclairages lors des tests sont en adéquation avec les documents techniques fournis, ▪ l'image vidéo projetée est correctement cadrée, ▪ chaque maillon de la chaîne vidéo fonctionne au niveau de qualité attendu. ▪ Le planning de la projection est respecté. ▪ Les éventuels dysfonctionnements identifiés sont corrigés. <p><u>Le candidat sait opérer un changement de plateau simple ou gérer une modification vidéo sous les directives du jury :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les directives reçues sont bien comprises et les ajustements sont immédiatement effectués, ▪ la qualité de l'éclairage ou de la vidéo projetée est assurée et le niveau de sécurité est maintenu. ▪ Les commandes des éclairages ou de projection via l'utilisation des consoles sont conformes aux attentes.
<p>A12- Intervention et adaptation technique lors d'une conduite lumière ou vidéo.</p>	<p><i>Sous les directives du régisseur,</i></p> <p>3C10- GÉRER les changements de plateaux en assurant la distribution électrique tout en maintenant le reste de l'installation en exploitation afin de maintenir le niveau de qualité et de sécurité.</p> <p>3C11- PARTICIPER si besoin à une poursuite lumière pour éclairer un point mobile spécifique.</p> <p>3C12- IDENTIFIER les éventuels réglages à opérer lors de la projection vidéo en exerçant une vigilance technique et sur directive, RESTITUER si besoin la conduite vidéo depuis une régie ou un switch afin d'assurer le bon déroulement du spectacle.</p>		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	MODALITÉS D'ÉVALUATION
4- Mettre en œuvre les réseaux audiovisuels et interphonies des régies techniques (son, lumière et vidéo) pour les spectacles/événements - optionnel			
A13- Installation et suivi d'une infrastructure réseau audiovisuelle selon un plan détaillé.	<p><i>Selon le lieu où se déroule le spectacle/événement, sous la supervision d'un régisseur et dans le respect du temps imparti :</i></p> <p>4C1- Après s'être approprié le plan détaillé fourni et conformément aux standards de l'industrie Audio[et]visuel, CONFIGURER les équipements réseau audiovisuels en respectant les spécifications techniques propres à chacune des régies techniques afin de pouvoir exploiter les différents réseaux : audionumériques, vidéo et éclairage.</p>	<p>Compétences évaluées : 4C1 à 4C3 Type : Mise en situation professionnelle collective simulée en centre – Epreuve pratique donnant lieu à une évaluation individuelle par un jury professionnel.</p> <p>Modalité : à partir d'une étude de cas basée sur un projet réel ou fictif d'un spectacle/événement, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relie entre elles les différentes consoles au réseau audiovisuel, - Identifie les logiciels serveurs dédiés au son, à la lumière et à la vidéo, - Puis procède à un test sur l'une des consoles en vue d'optimiser la performance du réseau. 	<p><u>La configuration de l'infrastructure réseau audiovisuelle est menée avec méthode et rigueur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les spécifications techniques propres à chaque régie sont maîtrisées et correctement utilisées, ▪ les connexions aux différents réseaux audiovisuels répondent aux spécificités des logiciels serveurs respectifs, ▪ le paramétrage des serveurs est opéré de manière méthodique en appliquant scrupuleusement les consignes du cahier des charges fourni, ▪ les tests sont menés de manière systématique et tout dysfonctionnement relevé fait l'objet d'un échange avec un membre du jury en vue de formaliser à l'oral les ajustements qu'il juge nécessaire.
A14- Optimisation de la performance du réseau audiovisuel avec les différents équipements du son, de la lumière et de la vidéo projection.	<p><i>En lien direct avec les régisseurs techniques :</i></p> <p>4C2- PROCÉDER à des tests systématiques pour vérifier la fonctionnalité des différentes régies et maintenir la performance globale de l'infrastructure réseau.</p> <p>4C3- pendant les répétitions, AJUSTER les configurations des serveurs pour améliorer la performance et la fiabilité du réseau en tenant compte des intentions artistiques attendues pour la prestation.</p>	<p>Compétences évaluées : 4C4 à 4C6 Type : Mise en situation professionnelle simulée en centre – Epreuve écrite individuelle.</p> <p>Modalité : à partir d'une étude de cas basée sur un projet fictif ou réel et d'un cahier des charges, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermine les équipements au vu des besoins, - Schématise le réseau de communication entre les régies en veillant à bien identifier les canaux, les postes et les emplacements. 	<p><u>f</u> <u>Selon la configuration proposée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les équipes et les espaces à couvrir sont correctement identifiés, ▪ les interactions entre les différents postes sont correctement identifiées et justifiées, ▪ la liste des équipements nécessaires à l'installation du réseau « interphonique » est complet et adapté, ▪ le schéma d'implantation du réseau est précis et définit l'emplacement optimal de chaque poste pour garantir la qualité de communication attendue, ▪ la liste des canaux affectés à chaque poste est cohérente avec le schéma d'implantation.
A15- Installation d'un réseau de communication audio (interphonie) entre les différentes régies techniques.	<p><i>En vue de faciliter la communication pendant le spectacle/événement, dans les délais impartis et sur les consignes d'un régisseur son ou général :</i></p> <p>4C4- SÉLECTIONNER le type d'interphonie (filaire ou sans-fil) et le matériel (casques, micro-casques) adaptés au lieu et aux besoins en ayant au préalable identifié les équipes et les espaces à couvrir afin d'assurer une communication fiable entre les différentes régies techniques.</p> <p>4C5 - INSTALLER et CONFIGURER les bases de connexion avec les postes d'interphonie afin de garantir la qualité du réseau de communication en prenant soin d'affecter à chaque poste d'interphonie, le bon canal et le bon emplacement.</p> <p>4C6- PROCÉDER aux tests en vérifiant la qualité audio, la portée et la stabilité du signal pour chaque membre de l'équipe concerné afin d'assurer une communication correcte.</p>		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
5- Assurer la mise en œuvre d'une projection cinématographique (équipements et réseaux) - optionnel			
A16- Préparation et maintenance des équipements techniques d'une projection cinématographique.	<p><i>En complète autonomie et dans le respect de la programmation,</i></p> <p>5C1- En tenant compte de la typologie du média à diffuser (film argentique ou film numérique), INSPECTER et examiner minutieusement les équipements de projection avant utilisation pour garantir leur bon fonctionnement.</p> <p>5C2- Après s'être assuré des conditions optimales (régulation thermique) pour assurer la projection cinématographique, AJUSTER les paramètres des projecteurs et autres équipements audiovisuels selon les spécifications de l'évènement afin de procéder à l'intégration des données/l'installation du média à diffuser.</p> <p>5C3- EFFECTUER des essais avant la projection publique en remplaçant si besoin les pièces défectueuses ou en opérant les ajustements nécessaires afin de réaliser une projection cinématographique de qualité.</p>	<p>Compétences évaluées : 5C1 à 5C7</p> <p>Type : Mise en situation professionnelle individuelle simulée en centre – Epreuve pratique donnant lieu à une évaluation individuelle par un jury professionnel.</p> <p>Modalité : à partir d'un cahier des charges fourni par le jury professionnel, le candidat prépare une séance de projection cinématographique sous format numérique ou argentique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifie et configure les projecteurs, - Procède à une phase de vérification et de test des équipements nécessaires, - Configure les médias serveurs et charge un fichier lourd en vue d'une projection ou installe la bobine sur le projecteur, - Lance une projection test et analyse la qualité de la projection pour détecter d'éventuels dysfonctionnements. 	<p><u>La vérification technique est méthodiquement et efficacement menée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le projecteur est correctement installé et en état de fonctionnement, ▪ les raccordements au réseau informatique et électrique sont vérifiés, ▪ les éléments nécessitant une maintenance récurrente sont bien identifiés et remplacés au besoin, ▪ les projecteurs et/ou les médias serveurs sont correctement paramétrés et ajustés aux spécificités de la séance de projection, ▪ les médias serveurs sont configurés pour intégrer les fichiers des données. <p><u>La séance de projection est correctement préparée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le protocole des vérifications des programmations est effectué, ▪ les contenus numériques du programme à projeter sont agencés dans l'ordre précis demandé de la projection, ▪ la qualité de la projection est correctement analysée, ▪ les réglages de mise au point, de luminosité, de niveau sonore sont identifiés et opérés au besoin, ▪ la phase test de projection est concluante.
A17- Gestion des médias et infrastructure de données pour la projection.	<p><i>Après réception du média constituant la séance de projection à venir et après en avoir contrôlé la conformité,</i></p> <p>5C4- INSTALLER et PARAMÉTRER les médias serveurs nécessaires pour la diffusion de contenus numériques OU INSTALLER la bobine sur le projecteur s'il s'agit d'un film argentique en vue de réaliser la projection.</p> <p>5C5- GÉRER le transfert de fichiers lourds à travers le réseau, en veillant à la sécurité et à l'efficacité de la transmission pour éviter les interruptions et les pertes de données du film numérique OU s'il s'agit d'un film argentique, l'ALIGNER à la bande son afin d'assurer le bon cadrage.</p>		
A18- Conformité et mesure de la qualité technique avant et pendant la diffusion.	<p>5C6- En amont de la séance, OPÉRER une projection test en ayant vérifié le bon fonctionnement du décodage des données afin de garantir une diffusion effective et complète du programme et en ayant, le cas échéant, ajusté les paramètres nécessaires.</p> <p>5C7- Après avoir lancé le programme depuis le serveur, VEILLER à la qualité de la projection en mesurant différents indicateurs de suivi (non-déformation du ratio, niveau de luminosité, niveau sonore, ordre du programme) afin d'opérer les éventuels réglages pendant la projection.</p>		

Hors parcours VAE

L'obtention de la certification professionnelle complète est accordée aux candidats ayant satisfait l'ensemble des conditions détaillées ci-dessous :

- Avoir validé les blocs de compétences 1, 2 et 3 et un bloc optionnel à choisir entre le bloc 4 ou le bloc 5 correspondant à une spécialisation.
- Avoir rédigé et présenté devant le jury professionnel, un rapport d'activités/stage réalisé dans le cadre d'une expérience professionnelle en entreprise de 10 semaines minimum, équivalentes temps plein, consécutives ou non.

A l'issue d'un parcours de VAE

- La certification s'obtient par la validation cumulative des blocs de compétences 1, 2 et 3 et un bloc optionnel à choisir entre le bloc 4 ou 5 du référentiel de certification, sur la base d'un livret de preuves présenté oralement devant le jury.